

MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL DU
MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

ML/GB.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail + Démocratie + Paix

DECRET N° 84/374 du 13/04/84
MME-SGME portant
promotion au titre de l'année 1981, les Ingénieurs
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
Services Techniques (Mines)

(/T S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu la loi 25/60 du 13 Novembre 1960 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu l'arrêté n° 2087/ET du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 60/60 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
Vu le décret n° 62-130/ME du 2 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-127/ET du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 62-128/ET du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I ;
Vu le décret n° 65-170/ET-ME du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-126/ET du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/632 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le rectificatif n° 81/616 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le décret n° 81/617 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 83/320 du 23 Mai 1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
Vu le décret n° 84/373 /MME-SGME du 13/04/84....portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981, des Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Mines) ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : - Sont promus au 2^e échelon de leur grade au titre de l'année 1981 les ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Mines) dont les noms suivent. ACC. néant.

Messieurs : - IKOUNGA Martial.....P/C du 08.05.81(S N D E)
- INGOUMA Hubert.....P/C du 17.11.81(- " -)
- MAZIEZOULA Bienvenu.....P/C du 21.11.81(Rech.Scientifique)

ARTICLE 2 : - Le présent décret qui prendra effet tant du point de ~~XXXXX~~ vue de solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au J.O.R.P.C. et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 13 AVRIL 1984

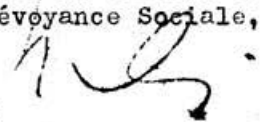
Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Le Ministre des Mines et de l'Energie,


Rodolphe A D A D A.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances,


Itihi-OSSétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

J.O.R.P.C.....1
DGTFP.....2
DFP.....2
DGB.....3
DCF.....2
MINI-FINANCES.....2
MME.....2
SGMME.....3
SNDE.....2
RECH.SCIENT.....2
SGG/BC.....3
INTERESSES.....2
DOSSIERS.....6/38.-

